

Notes pour une allocution de M. Jacques Langlois,
président et directeur général de la
Commission de la capitale nationale du Québec,
à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des
Amis de la vallée du Saint-Laurent

Québec, le mardi 22 novembre 2005

Monsieur le président Stainier,
Chers amis de la vallée du Saint-Laurent

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier bien sincèrement de m'avoir donné la chance de m'adresser à vous aujourd'hui, à l'occasion de votre assemblée générale annuelle. C'est un plaisir et un honneur que de vous rencontrer afin de partager avec vous une passion commune : celle visant à mettre en valeur ce plan d'eau unique et magnifique qu'est le fleuve Saint-Laurent.

Déjà, alors que j'occupais les fonctions de maire de Beauport, je me suis intéressé à la mise en valeur et à l'aménagement réussi des rives du Saint-Laurent, notamment dans le dossier de la baie de Beauport, un dossier long et épineux dont nous pouvons aujourd'hui entrevoir un aboutissement satisfaisant pour tous, à l'occasion des fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, en 2008.

Par ailleurs - et c'était peut-être un signe annonciateur de la part du destin - j'avais déjà entrepris avec la Commission de la capitale nationale du Québec la réalisation d'études visant à mieux connaître et à proposer des solutions de mise en valeur le long des berges de Beauport. Ces premiers gestes ont permis en quelque sorte ***d'amorcer la pompe***. Je suis heureux de constater que ces

premières démarches ont été suivies d'autres, notamment sous la forme du grand concours d'idéation mis de l'avant l'an dernier sous la gouverne de la Commission, de la Ville de Québec et des ministères des Transports et de la Culture, en collaboration avec l'Institut royal d'architecture du Canada.

Plus récemment, la Commission s'est une nouvelle fois associée au ministère des Transports pour lancer une nouvelle démarche visant à la requalification du boulevard Dufferin-Montmorency, dans le même secteur d'intervention. Cette recherche de 200 000\$ apportera la connaissance, les analyses et les propositions d'aménagement qui nous permettront éventuellement de prolonger vers les chutes Montmorency l'ouvrage de réhabilitation des rives du Saint-Laurent déjà entrepris dans le secteur ouest de la ville, dans le cadre du projet de la promenade Samuel-De Champlain.

Aujourd'hui, je viens donc témoigner du fait que la Commission de la capitale nationale du Québec a toujours manifesté, plus que tout autre organisme gouvernemental, un intérêt exceptionnel pour le littoral du Saint-Laurent, tant sur la rive nord que sur la rive sud.

Depuis sa création, la Commission a en effet multiplié les gestes de connaissance et de développement qui, tous, ont pour but de permettre aux Québécois et à leurs visiteurs de retrouver l'accès au Saint-Laurent, un accès qui, dans toute la mesure du possible, comporte un large volet de naturalisation.

Vous me permettrez de vous tracer à larges traits les éléments de cette mission que s'est donnée la Commission dont vous savez sûrement qu'elle a pour mandat premier de contribuer à l'embellissement de la capitale de tous les Québécois, des deux côtés du fleuve Saint-Laurent.

Nous avons d'abord adopté une approche globale en ce qui a trait à la mise en valeur du littoral du Saint-Laurent, en ce sens que notre zone d'intérêt s'étend largement sur les deux rives, de la rivière Cap-Rouge jusqu'à Beaufort, au nord, et de Saint-Nicolas jusqu'à Beaumont au sud, en incluant évidemment l'île d'Orléans.

Cette zone est d'ailleurs décrite et commentée dans l'ouvrage de référence produit par la Commission, ce que nous appelons le plan Vert et Bleu, réalisé sous la direction du géographe Georges Pelletier dont plusieurs d'entre vous ont certainement entendu parler.

En fait, la Commission connaît probablement mieux que quiconque les richesses naturelles de nos littoraux puisque, d'une part, elle est le seul organisme à y avoir consacré autant d'efforts et que, d'autre part, elle est également un des rares à maintenir un intérêt qui s'étend aux deux rives.

Nous avons ainsi dressé un bilan des richesses de la région et déterminé ses valeurs naturelles importantes : la localisation des boisés remarquables, des marais significatifs, des plans d'eau

intéressants.... Nous avons également et, surtout, priorisé nos zones d'intervention et, au rythme des budgets disponibles, nos gestes d'aménagement.

Évidemment, nous souhaiterions tout faire tout de suite mais, dans les faits, nous nous sommes attaqué avec énergie à la rive la plus dénaturée de la région : la rive nord du Saint-Laurent, du Vieux-Québec aux ponts.

Ce choix nous a donné le grand projet de la promenade Samuel-De Champlain, d'abord présenté en 2002, puis relancé au printemps dans un premier secteur d'intervention : celui entre les côtes Ross et de l'Église, à Sillery. Nous parlons ici d'un investissement exceptionnel de 70 millions de dollars qui constituera le legs durable du gouvernement du Québec à sa capitale, à l'occasion de ses 400 ans.

Déjà, comme vous le savez, la Commission est à l'œuvre et a présenté devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un concept d'aménagement largement apprécié, tant des riverains que des groupes d'influence, dont vous êtes. Nous sommes aujourd'hui satisfaits des résultats de notre travail, un travail qui permettra de redonner aux Québécois un lien au fleuve dont ils étaient privés depuis la construction de l'autoroute Champlain, à la fin des années 1960.

Bien sûr, dans un monde idéal, il aurait été extraordinaire d'enlever tout simplement l'autoroute et de reconstituer la rive originale du Saint-Laurent mais, dans les faits, nous avons concilié avec un certain succès des besoins et des intérêts souvent divergents.

Je vous invite d'ailleurs à consulter le site Internet que nous venons d'activer et qui porte strictement sur ce projet. Il est accessible à l'adresse suivante : promenade2008.qc.ca

Et, à ce qu'on en dit, il en vaut vraiment la peine.

Dans ce dossier, nous avons l'obligation de réussir. Si le passé est garant de l'avenir, je suis convaincu que, pour 2008, les Québécois seront heureux de se réapproprier un large segment de la rive du Saint-Laurent et de pouvoir s'y récréer dans un environnement réhabilité avec goût.

Évidemment, nous comptons dans ce dossier sur votre soutien et votre intérêt ainsi que sur votre contribution à la bonification du projet. Je suis certain que vous saurez profiter de l'occasion offerte par les audiences du BAPE pour nous proposer des améliorations. Soyez assurés que nous en prendrons note et que nous saurons nous en inspirer pour faire encore mieux.

Pour ce qui est des autres secteurs de la région, il serait utopique de penser que, seule, la Commission de la capitale nationale pourra les transfigurer tous. Mais, la graine que nous avons semée porte fruit un

peu partout, comme le démontrent les interventions annoncées par le gouvernement du Canada dans les secteurs de l'anse Brown, de la pointe à Carcy et de la baie de Beauport.

Nous sentons plus que jamais que la roue de la revitalisation des rives du Saint-Laurent est en marche. Elle ne roule pas aussi vite que nous le souhaiterions mais elle roule. Comptez sur notre vigilance afin qu'elle soit impossible à arrêter.

J'aimerais par ailleurs vous indiquer quelques autres dossiers auxquels la Commission a été associée et dans lesquels nous avons eu le plaisir d'enregistrer des succès.

Sur la rive-sud par exemple, l'acquisition récente par la Ville de Lévis du territoire de la Martinière et de celui du parc de L'Auberivière est largement tributaire de notre action de sensibilisations.

Par ailleurs, à titre de propriétaire d'un des plus larges domaines fonciers de la capitale, nous serons en mesure d'intervenir dans des secteurs proches du Saint-Laurent, notamment aux alentours du domaine de Maizerets. C'est un lieu qui a sérieusement besoin d'un coup de jeune et nous nous y emploierons.

En fait, le fond de mon message de ce soir, c'est que la Commission dispose à l'interne de ressources de qualité qui ont à cœur l'embellissement de la capitale et qui connaissent déjà bien la plupart de problématiques liées au littoral.

Avec des ressources budgétaires modestes, nos équipes ont fait beaucoup et elle continueront de le faire en ayant toujours à l'esprit que le Saint-Laurent doit devenir un jour la plus belle avenue de la capitale, notre véritable grande allée.

Merci de votre attention.